



Bougival, mardi 31 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02905

Pris en application :

Stationnement**SEINE AVAL - AMONT ÉCLUSES DE MÉRICOURT -
DU PK. 120,450 AU PK. 120,600****Modification temporaire de lieux de stationnement
(Interdiction de stationner) (tous les usagers - dans les deux
sens)**

- **à partir du 01/07/2022 à 08:00 au 15/12/2022 à 18:00**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 120,450 et pk 120,600 (150m à l'amont des écluses) - Rive droite

- **à partir du 11/07/2022 à 08:00 au 20/08/2022 à 18:00**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 120,450 et pk 120,600 (150m à l'amont des écluses) - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs sont informés d'une limitation de stationnement, dans le cadre des travaux de rénovation des écluses de Méricourt, sur un linéaire de 150m à l'amont des écluses de Méricourt, en rive gauche entre le 11 juillet 2022 et le 20 août 2022, et en rive droite entre le 1er juillet 2022 et le 15 décembre 2022.

Pendant cette durée, cette zone sera dédiée à des opérations de transbordement de palplanches en rive gauche, depuis la route, et de stockage de ces palplanches en rive droite dans une barge dédiée.

L'ensemble des opérations et des matériels fluviaux seront positionnés en dehors du chenal et ne devront pas gêner le passage par l'écluse n°1.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

16/12/2022

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Vincent MOREL